

# RÉFÉRENT PLIE 53

PLIE Mayenne

900  
Bénéficiaires  
par an

## OBJECTIF :

L'action d'accompagnement doit permettre de proposer des parcours individualisés dans le cadre d'un suivi personnalisé et renforcé permettant de déboucher sur une insertion professionnelle durable des participants.

## DÉROULEMENT DE L'ACTION :

## CONVOCATION

- Réception de la liste des personnes orientées par les prescripteurs locaux

## RENDEZ VOUS D'ACCUEIL

- Explication du dispositif et définition de la motivation du bénéficiaire
- Signature du CER (Contrat d'Engagement Réciproque)

## CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Cadrage des objectifs de l'action
- Analyse du parcours
- Validation du diagnostic
- Mise en place du plan d'action et résolution des freins
- Modules individuels et collectifs
- Validation du plan d'action et mise en oeuvre
- Positionnement sur les offres de prospection d'entreprise
- Maintien dans l'emploi

## MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- Suivi adapté pendant 6 mois suivant l'embauche ou l'entrée en formation en lien avec les entreprises ou centre de formation
- Faciliter l'adaptation au poste de travail et l'autonomie

## BILAN

- Évaluation de l'accompagnement
- Bilan final et préconisations



## MOYENS HUMAINS

- Conseillers en insertion
- Assistants administratifs



## SITE D'INTERVENTION

LAVAL